

La Gazette des Comores

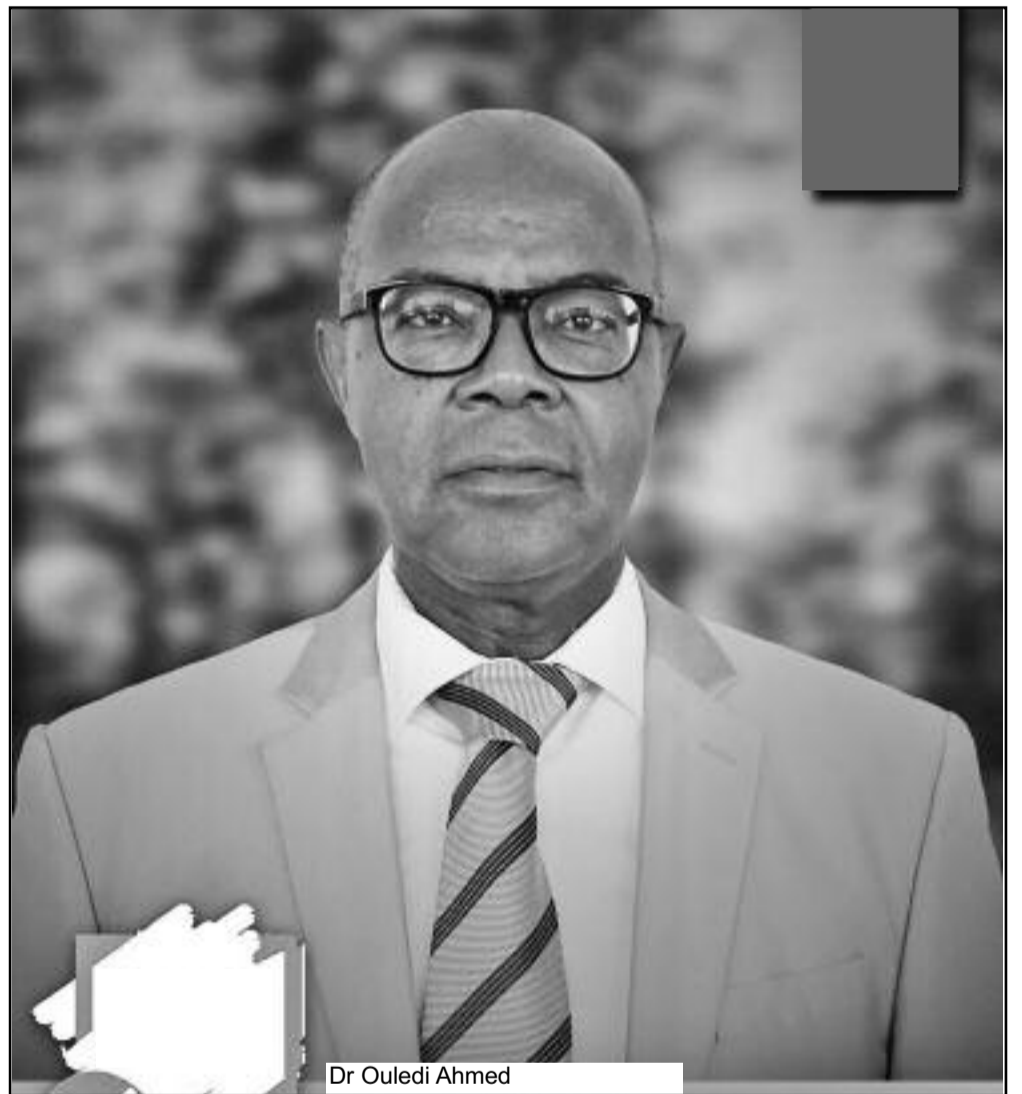
*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3151 - Mardi 08 Mai 2018 - Prix : 200 Fc

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DES COMORES

Archimet Said face à Ouledi Ahmed au second tour



ÉLUS DISPERSÉS PAR LA POLICE

La Cour suprême sort du silence

LIRE PAGE 3

Prières aux heures officielles
Du 06 au 11 Mai 2018

Lever du soleil:

06h 14mn

Coucher du soleil:

17h 53mn

Fadjr : 05h 04mn

Dhouhr : 12h 08mn

Ansr : 15h 08mn

Maghrib: 17h 56mn

Incha: 19h 10mn



Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

TOURISME

Une politique nationale de tourisme durable pour relancer le secteur

La vice-présidence en charge du tourisme, en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF); a organisé un atelier pour la planification d'une politique nationale du tourisme durable aux Comores. L'idée est de faire des Comores, une destination touristique attrayante à l'instar des pays voisins de l'Océan Indien.

Les Comores possèdent un potentiel touristique important mais inexploité. Le gouvernement comorien a placé le secteur du tourisme parmi les axes majeurs de la Stratégie de Croissance Accéléré du Développement Durable (SCA2D). Dans ce contexte, la vice-présidence en charge du tourisme a engagé deux consultants pour faire un diagnostic pour un tourisme durable. Il s'agit d'établir des rencontres participatives des acteurs du secteur dans les îles de l'archipel.

Hier lundi, des acteurs du tourisme et les deux consultants étaient se

sont rencontrés. « Malgré un potentiel exceptionnel, le tourisme aux Comores reste peu développé. Pourtant, de nombreux pays aux profils similaires au nôtre ont effectué au cours des dernières décennies, une transition vers un modèle économique moins dépendant du secteur public et des envois de fonds où le tourisme joue un rôle majeur. Cette transition est sans doute possible aux Comores », montre Mohamed Youssouf, le secrétaire général adjoint à la vice-présidence en charge du tourisme.

Aux yeux du gouvernement, le développement d'un tourisme durable, qui offre des découvertes innovantes avec une implication de la population locale et une préservation de l'environnement, semble judicieux et semble également pouvoir répondre à des enjeux réels du développement durable aux Comores. Pour y parvenir, les autorités comoriennes doivent développer quatre axes majeurs à savoir la connectivité aérienne et maritime, la formation du personnel du tourisme



et le renforcement des capacités, la communication pour la promotion du tourisme aux Comores et enfin le développement des infrastructures et des capacités hôteliers.

« L'élaboration d'un plan opérationnel sur le tourisme permettra de lancer une dynamique dans le secteur du tourisme en Union des Comores dans une perspective de

création d'activités et d'emplois durables au profit des communautés locales », conclut-il.

Mohamed Youssouf

REFERENDUM CONSTITUTIONNELLE

Hachim Said Hassane, fustige sans ménagement le président Azali

Hachim Said Hassane candidat aux primaires des dernières élections présidentielles appelle le président de la République à reconsidérer sa décision d'organiser un référendum constitutionnel. Une décision, d'après-lui, suicidaire et aux conséquences graves pour le chef de l'État qui devait d'après-lui se concentrer sur son quinquennat.

Plus on se rapproche de la période de campagne référendaire, plus les enchères ver-

bales se multiplient. Dernière en date sont celle de Hachim Said Hassane qui, dans une conférence de presse, tire à boulet rouge sur le locataire de Beit-Salam. « Cela fait presque deux décennies que je suis devenu acteur de la scène politique du pays. Mais face aux décisions aux conséquences fâcheuses prises par le président Azali dans le but de se maintenir au pouvoir, je me devais de réagir », a-t-il d'emblée déclaré.

L'ancien candidat aux dernières présidentielles, recalé par la cour

constitutionnelle, dénonce dans un franc-parler qui lui est familier, les « dérives dictatoriales » du colonel Azali. « Nous avons pensé que vous alliez marquer votre retour au pouvoir par la lutte contre la délinquance juvénile, contre la prostitution, l'oisiveté de la jeunesse. Que vous prendrez des mesures en faveur de nos pêcheurs et agriculteurs », a-t-il fait savoir. « L'éducation est en berne et devient de plus en plus chère, tout comme la santé. Je ne pense pas que si cela était le cas, vos parents auraient réussi à assurer

vos éducation », a-t-il poursuivi.

Hachim Said Hassane appelle le président de la République à se ressaisir et à reconsidérer sa décision d'organiser des consultations sur une révision constitutionnelle. « Vous allez droit à l'échec en voulant modifier la constitution pour vous maintenir au pouvoir. Vous savez pertinemment que la majorité des comoriens va les rejeter. Mais vous croyez pouvoir passer par la force. Sachez le bien que toute dictature à sa fin », a-t-il martelé, citant l'exemple de Saddam Houssein, Kaddafi, Mubarak qui ont pour certains connu des fins tragiques.

A l'en croire, les anjouanais, dont la tournante devait revenir à un natif de cette île, dans l'actuelle constitution, ne sont pas des gens à se laisser faire et qu'ils n'ont pas besoin de « l'aide de quiconque pour défendre leur droit. Vous avez vu que pendant six ans, ils vous ont fait miroiter. Je vous exhorte à nouveau de vous ressaisir. Car cette décision est très dangereuse et aura des conséquences pour vous, mais aussi pour votre entourage ». Et de continuer : « sachez que nous allons nous mobiliser à l'intérieur comme à l'ex-

térieur pour faire barrage à votre plan. D'ailleurs à l'extérieur l'on commence à s'organiser. Vous savez (président Azali) que les comoriens vous ont déjà désavoué ».

Autre grief que le président de la fondation des Comores porte sur le chef de l'État et « le mépris sur les us et coutumes des comoriens ». Pour ce notable de son État, le président de la République a franchi le seuil du rubicond au moment il s'attribue les appareils du notable, un geste qui avait soulevé une tempête de réactions. « Vous devez savoir que le titre de notable ne s'acquiert pas comme ça. Apprenez qu'il y a des gens qui sont endettés pour avoir ce titre que vous usurpez aujourd'hui », fait-il observer. A noter qu'au cours de cette conférence de presse qui sonne comme une rentrée politique, ce fils de l'ancien gouverneur de Ngazidja Said Hassane Said Hachim a été rejoint par des figures politiques de l'opposition notamment, l'ancien gouverneur Mouigni Baraka et le secrétaire général du parti Juwa Ahmed Barwane.

Maoulida Mbaé



Hachim Said Hassane devant la presse contre Azali

Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DES COMORES

Archimet Said face à Ouledi Ahmed au second tour



Le second tour de l'élection du président de l'Université des Comores se tiendra le lundi 14 mai et opposera Achmet Said à Ouledi Ahmed.

A l'issue du dépouillement des résultats du premier tour de l'élection du président de l'université des Comores organisé hier lundi, il en ressort qu'Achmet Said affrontera Ouledi Ahmed au deuxième tour prévu lundi 14 mai prochain. Pour El-houssein Allaoui Ousseni, président du comité chargé des élections à l'Udc, joint au téléphone par La Gazette

des Comores, « comme aucun n'a atteint les 50%, il faut aller au second tour ». Et d'ajouter : « Aucun incident n'a été signalé au cours de ces élections ». Les candidats ont 24 h pour toutes réclamations. Passé ce délai, « nous allons proclamer les résultats de manière officielle », tient-il à préciser.

Selon les résultats provisoires, qui doivent être confirmés par le Comité électoral dans les prochaines heures, il y a eu 304 votants sur 308 inscrits et deux nuls. Le corps enseignant représenterait presque 73% de l'électorat, soit plus de 200 électeurs. Achmet Said a obtenu

144 voix soit 48%, Ouledi Ahmed : 97 voix soit 32%, suivi de Said Omar Said Hassane avec 27 voix soit 9%, puis Abdoulhamid avec 25 voix soit 8% et enfin Abdullah Ben Said 09 voix soit 3%.

Le lundi 14 mai sera connu le successeur de Said Abdallah Bourhane, qui le 10 janvier dernier, a démissionné après avoir été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire par le tribunal de première instance de Moroni. Nassurdine Ali Mhoumadi, secrétaire général de cette institution, assure les fonctions de président par intérim.

Ibnou M. Abdou

ÉLUS DISPERSÉS PAR LA POLICE

La Cour suprême sort du silence

La cour suprême sort du mutisme 48h après la dispersion violente par la police anti-émeute des élus qui ont voulu remettre, semble-t-il, un mémorandum au président de la haute juridiction. Dans un communiqué publié par le tout nouveau directeur de cabinet de l'institution, la cour suprême confirme avoir reçu le courrier de ces élus.

La cour suprême tente de jouer à l'apaisement après l'épisode du samedi qui a vu des élus bousculés par la police anti-émeute sur l'esplanade de l'institution qui se situe à la sortie sud de la capitale. Dans un communiqué publié par Mohamed Cheikh Charif Abdallah nouvellement promu directeur de cabinet de la cour suprême, on affirme que le député Tocha Djohar a été accueilli hier, lundi par les services compétents de la cour au moment de déposer le courrier à l'origine des échauffourées.

Dans ce communiqué signé par

ce journaliste de formation et ancien secrétaire général du ministère de l'intérieur, il revient dans le fil des événements, tentant ainsi de rejeter toute responsabilité dans le débordement de la situation. « Dans la matinée du samedi 05 mai dernier,

quatre députés de l'opposition, accompagnés d'un conseiller de l'île de Ngazidja, se sont rendus au siège de la cour suprême pour, semble-t-il, déposer une lettre et un mémorandum destinés au président de cette haute juridiction nationale. Passant

outre le respect de normes qui régissent les institutions comoriennes, ces députés n'ont informé personne, ni verbalement, ni par un rendez-vous auprès des autorités précitées », lit-on dans le communiqué.

Rappelant les deux formes, semble-t-il, de dépôt d'un tel courrier – soit par un cahier de transmission – soit en main propre. « Au lieu de cette procédure, nos honorables députés, une fois sur l'esplanade de l'institution, ont forcé l'entrée. Les agents assurant la sécurité de l'établissement, les en ont interdits », a-t-on expliqué. Avant de poursuivre : « toutefois, ces même agents leur ont supplié de désigner l'un d'eux pour déposer lesdits documents, mais ils ont opposé un refus catégorique ».

Pour rappel, dans un communiqué publié le jour-même de ces incidents, ces élus avaient sorti un communiqué de presse dénonçant outre la brutalité policière dont ils disent faire l'objet, ils ont aussi déploré l'inaction supposée de la haute juridiction face à cette scène. Des élus qui ont condamné « la passivité des Conseillers à la Cour Suprême qui ont observé la scène sans intervenir. Cette attitude laisse peu d'espoir sur l'impartialité et l'indépendance de cette institution qui accepte sans rechigner d'assumer illégalement les compétences de la Cour Constitutionnelle. Ce qui laisse présager un avenir sombre pour le scrutin référendaire annoncé ».

Maoulida Mbaé



Dispersion des élus par le GIPN devant la cour suprême

COOPÉRATION ISLAMIQUE

El Amine Soeuf a participé à la 45e session du conseil des ministres de l'OCI

Le ministre des affaires étrangères comorien, Mohamed Soeuf El Amine, a participé samedi dernier à la 45e session du conseil des ministres des affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique au Bangladesh. Une rencontre placée sous le signe des valeurs islamiques pour la paix, la solidarité et le développement durable.

La 45e session du conseil des ministres des affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) s'est tenue samedi dernier à Dacca au Bangladesh sous le signe « des Valeurs islamiques pour la paix, la solidarité et le développement durable ». L'OCI a salué le bon déroulement et le succès de cette session et démontrait qu'avec les réalités existantes de ce 21ème

siècle, connu pour être l'âge de la mondialisation, de la technologie de l'information et de la communication, de l'Internet, et de la concurrence croissante dans l'espace mondial, aussi bien que celui de la mondialisation du marché, un intérêt prioritaire doit être accordé à la promotion des investissements, au développement du capital humain et au renforcement des capacités des femmes et des jeunes en tant que valeur la plus importante et atout décisif pour atteindre les objectifs du développement durable, de la modernisation et du renouveau.

Tous ont salué la résolution adoptée sur la situation de la Communauté Rohingya du Myanmar, ce groupe ethnique de religion musulmane persécutée pour ses convictions religieuses, et tous s'engagent, à cet égard, à traiter la question de dérivabilité pour les violations des droits humains commi-

ses à l'égard des Rohingyas, à travers la mise en place d'un comité ad hoc qui sera présidé par la Gambie.

En marge de cette session l'OCI a exprimé, dimanche dernier son soutien à la candidature du Maroc pour l'organisation du mondial

2026. Une décision approuvée à l'unanimité lors de la 45ème session du Conseil des ministres des affaires étrangères des 57 États membres de l'OCI.

Mohamed Youssouf



La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

SYNERGIE JEUNES

Bientôt une 5e édition

«Synergie Jeunes» est une plateforme qui œuvre pour l'entrepreneuriat des jeunes dans l'Océan Indien, notamment aux Comores. Pour sa cinquième édition, ce concours du meilleur entrepreneur et du meilleur porteur de projet espère mobiliser et améliorer la créativité pour assurer un échange d'expériences et vulgariser les opportunités dans l'entrepreneuriat.

"Synergie jeune, c'est une initiative visant à motiver les jeunes à lancer leurs propres entreprises dans le cadre d'une initiative sous régionale », explique Farida Djalim, présidente de Synergie jeunes aux Comores. La plateforme en est à sa cinquième édition cette année. Farida Djalim s'inquiète de voir le faible taux de participation. « Les jeunes se plaignent du chômage et aujourd'hui, quand nous les sollicitons pour se lancer, ils manquent de dynamisme et de motivation », regrette-t-elle.

Pour cette 5e édition, les candidats souhaitant y participer devront



Farida Djalim présidente de Synergie jeunes Comores

déposer leurs candidatures en ligne avant le 30 de ce mois. Cinq projets seront retenus dans chaque catégorie (meilleur entrepreneur et meilleur

porteur de projet), soit dix candidatures au total. « C'est une chance pour s'auto lancer. Le gagnant obtiendra des formations en création

de valeur, entrepreneuriat, business plan, business model, élevateur peach et marketing lui permettant d'être à la hauteur de la gestion de

son entreprise », poursuit Farida Djalim.

Synergie Jeunes présente également l'avantage de garder contact avec les candidats afin de les aider à faire avancer leurs projets. « Les lauréats des quatre dernières éditions évoluent avec le temps. Nous pouvons dire que leurs entreprises suivent les rails et cela grâce à Synergie Jeunes. Comme les cas d'Anturia Mihidjayi avec Nutrizone (2016) et Moufida Mohamed avec Cocomoon (2017) », explique la présidente.

C'est avec beaucoup de patience et de travail que ces jeunes s'expriment dans leurs actions. « Ils vont tout doucement, c'est donc positif. Nous avons prévu de les aider en leur apportant des formations sur le renforcement des capacités en marketing et en gestion pour qu'ils aillent un peu plus vite dans l'entrepreneuriat », a-t-elle précisé. Pour conclure, la présidente, qui avait remporté l'édition 2015 invite la jeunesse à « oser investir ».

A.O Yazid

2ÈME FORUM INVESTISSEURS-IUT

A la découverte des offres d'emploi

L'institut universitaire de technologie (Iut) a abrité samedi dernier la deuxième édition du forum entre les acteurs économiques et l'institut. Au centre de ce dialogue pour cette année l'employabilité des jeunes diplômés. Un forum marqué par trois tables rondes.

Le forum entre les acteurs économiques et l'institut universitaire de technologie entre dans sa deuxième année. Une initiative, d'après Ahmed Bacar directeur de l'Iut, de dialogue entre le monde de la formation et le monde économique qui serait destinée au renforcement du cadre de concertation que nous souhaitons

innovante pour la proposition de solutions pérennes à l'accompagnement de l'insertion professionnelle de nos jeunes diplômés.

« Notre établissement de formation professionnalisant universitaire depuis maintenant plus de deux ans, réserve une place importante à la mise en place de dispositifs de formation adaptés au besoin de l'emploi aux Comores », a-t-il déclaré. « Dans ce cadre, de nombreuses actions et des mesures visant un meilleur accompagnement vers l'emploi des diplômés sont mises en place. Parmi elles, je peux citer la refonte de nos programmes de formation et d'enseignement en les adaptant aux besoins des entrepri-

ses, tenant compte des recommandations du forum de 2017 », a-t-il ajouté. Et d'indiquer que : « cette année les échanges entre les acteurs économiques, les cadres des diverses administrations publiques et privées du pays et les étudiants de l'IUT portent sur l'employabilité des jeunes diplômés ».

Plusieurs années ont fait l'objet des réflexions des trois tables rondes sous le thème de l'employabilité des jeunes diplômés. Notamment – l'emploi et renforcer le lien emploi /formation – développer les compétences et construire des parcours professionnels – le bilan de compétences et d'employabilité : pour quoi ? Pour qui ? « Ce forum est un espa-

ce de rencontre entre les acteurs de l'emploi, afin de conjuguer les synergies pour une meilleure employabilité », dira le patron de l'Iut.

A l'en croire, ce forum, pour les acteurs économiques, est un espace pour faire connaître leurs attentes en matière de compétences, qu'ils souhaitent voir développer par l'IUT. Pour l'IUT, dit-il, c'est un moment d'échange entre les enseignants et les entreprises en vue de développer des coopérations entreprises-IUT dans le domaine de la formation, de la recherche et du développement.

« C'est aussi une occasion pour les étudiants de mieux appréhender les besoins en termes de qualifica-

tion et de compétences attendues par leurs futurs employeurs. A cet égard, les trajectoires des dirigeants d'entreprises, le parcours des cadres d'entreprises et des administrations publiques, les expériences de terrain des uns et des autres constituent pour nous, enseignants et étudiants, une source d'inspiration pour formuler des réponses dans l'optique de mieux circonscrire les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de notre institution », a-t-il fait savoir

Maoulida Mbaé

HABARI ZA UDUNGA

Le hasard et la politique

Dans les îles de la lune, le hasard et la politique font souvent bon ménage. En effet, la plupart des dirigeants qui ont jalonné l'histoire de ce pays ne sont pas issus du moule des partis politiques. En effet, la plupart du temps, sous nos cocotiers, on vient en politique par un concours de circonstances, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Buerke a défini le "Parti porteur d'idéal", comme étant : "un ensemble d'hommes unis pour promouvoir par leurs

efforts communs l'intérêt national sur la base de quelques principes particuliers sur lesquels ils sont d'accord". Or au moment où nous écrivons ces lignes, on pourrait se demander s'il existe un parti qui répond à cette définition. Il va de soi que dans leurs statuts les partis font référence à ces principes mais dans la réalité, il existe un fossé entre ce qui est écrit et ce qui se déroule dans les faits.

Pourtant nous savons que l'existence de partis, est l'apanage de la démocratie, dans la mesure où l'on crée un parti dans l'objectif d'accé-

der au pouvoir par le truchement des urnes. Chez nous, il suffit d'être nommé au gouvernement pour prendre des airs de politicien et de vouloir donner des leçons à la « masse ».

Il en résulte qu'il y a la nécessité d'une prise en compte de ce facteur, quand on examine l'articulation qui en est fait dans la gestion de l'état. Aussi, il convient de trouver les voies et moyens de mieux comprendre tous ces processus, pour éviter de se faire des idées sur ce qu'il y a à faire. D'un point de vue pratique, il faudrait essayer de trou-

ver un point d'équilibre permettant de pallier aux insuffisances dans les différents départements, en établissant des objectifs clairement définis. Car manifestement, ce n'est pas tant par manque de volonté mais surtout par absence de capacités à différents niveaux des structures. Et ce quand on commence à considérer la question de la gouvernance sous cet angle, que l'on perçoit mieux là où le bât blesse.

En nous rappelant ces paroles de Bertolt Brecht : « Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu ». Et sur ce cha-

pitre, nos autorités ne semblent pas mesurer le poids de cette crise dans l'imaginaire débordant de nos concitoyens. Et pendant ce temps, certains politiciens par naïveté et absence de vision sont tentés de proposer des palliatifs pour essayer de résoudre la problématique actuelle, qui est une marge de plus en plus grande entre les besoins essentiels de la population et le désintérêt que l'on perçoit au sein de la classe politique.

Mmagaza

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D1, NGAZIDJA

Journée salvatrice pour Étoile des Comores (4-0)

Le dimanche 6 mai 2018 à Nyumadzaha-Bambao, l'équipe de la localité, Étoile des Comores, a réalisé une bonne opération face à Asceji d'Ivembeni. Les attaquants Maoulida Bacar (9e et 43e), Saïd Anfani (13e) et Hachim (76e) ont assuré le florilège de buts qui a suivi (4-0).

"Notre équipe traverse une période difficile. Si les dirigeants ne prennent pas conscience à temps, l'Asceji risque de vivre une chute libre », se plaint l'Ivoirien Katcha. Le terrain de Nyumadzaha ya Bambao a vécu un après-midi dominical plein d'ambiance dans le cadre de la dernière journée du championnat de D1. L'ambassadeur du village, Étoile des Comores, a donné une excellente leçon de cohésion et de réalisme à Asceji d'Ivembeni, psychologiquement et tactiquement inconfortable.

A partir de la 9e minute du jeu, les carottes semblaient déjà cuites. Les attaquants Maoulida Bacar (9e, 1), Saïd Anfani (13e, 2e), de nou-



Étoile des Comores a réalisé une bonne opération face à Asceji d'Ivembeni

veau Maoulida (43e, 3e) et Hachim Saïd (76e, 4) se sont déchaînés. Terminer la saison en beauté est le rêve de tout prétendant au titre.

Saïd Anfani, capitaine des victorieux ne contredira pas la thèse : « On a passé un après-midi flam-

boyant. Il conclut un exploit opportun et une dernière journée reconfortante. On a traversé un moment difficile au début du match. Les jeunes alignés paraissaient égarés. On s'est ressaisi vite. Cette victoire conforte une place salvatrice

au classement général. Notre équipe n'avait pas une image de nature à fasciner le public. Je crois qu'au match retour, nos jeunes seront plus mûres et s'adapteront aisément au jeu. Le spectre d'une relégation s'éloignera davantage. Le public s'en-

thousiasmera ».

Asceji, séisme conjectural

Pour l'Ivoirien, Kone Abou Katcha, milieu de terrain stabilisateur des Ivembeniens, l'heure est grave : « Bon match, fair-play bien respecté. Depuis le début, le jeu était difficile pour nous. Nos jeunes sont encore en quête d'expériences. Les deux buts encaissés prématurément et nos éléments clés, blessés en plein match, ont perturbé le mental du groupe. Ce qu'il nous faut pour éviter la relégation, ce sont les moyens. On joue pratiquement sans coach stable. Nos staffs administratifs et techniques doivent se réveiller. C'est la 3e fois qu'on encaisse quatre buts! Dans une association sportive, si les dirigeants baissent les bras, bien entendu la machine, défensive et offensive, tourne au ralenti. Le public boude le terrain. Notre situation est lourde et difficile ».

Bm Gondet

APPEL À CANDIDATURE D'AB AVIATION POUR LA FORMATION DE PERSONNEL NAVIGANT COMMERCIAL (PNC)

4 places proposées
aux candidats (hommes/femmes)
répondant aux critères suivants :

- nationalité comorienne
- âgé entre 21 et 32 ans
- titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2
- maîtrise obligatoire du Français, de l'Anglais et du Shikomori (une langue supplémentaire serait appréciée)

DOSSIER DE CANDIDATURE A DÉPOSER DANS
LES AGENCES AB AVIATION AVANT LE 20 MAI 2018
COMPRENANT :

- (pli fermé à l'attention du Directeur Général)
- CV et lettre de motivation à l'attention du D. Général
 - photocopie d'une pièce d'identité
 - photo d'identité

Une sélection sur dossier sera effectuée par AB Aviation, suivie d'une phase d'entretiens avant l'envoi des recrues en formation (financée par la compagnie) en Afrique du sud



EN SAVOIR PLUS

<https://www.flyabaviation.com> • rubrique carrière



AB Aviation

www.flyabaviation.com

23ÈME CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Kamalidine Soeuf distingué par ses paires

L'Organisation mondiale des douanes a distingué le directeur général des Douanes Comoriennes pour son « soutien exemplaire et le respect des procédures et des standards internationaux en matière de douane ».

A Kigali, à l'occasion du 23e Conseil d'administration de l'organisation mondiale des douanes, Kamalidine Soeuf a reçu une médaille pour son engagement et sa cohérence en termes de communication au service de l'organisation mondiale des douanes. Le directeur général des douanes comoriennes, M. Kamalidine Soeuf vient d'être distingué par l'Organisation mondiale des douanes, en reconnaissance de son soutien et du respect des procédures et des standards internationaux en matière de douane.

Cette distinction lui a été discernée lors du 23ème Conseil d'administration de l'organisation mondiale de douane tenue à Kigali

(Rwanda) les 3 et 4 mai 2018. Un acte symbolique qui serait la résultante de la politique d'ouverture entreprise par la nouvelle direction. Depuis 2017, la douane comorienne a entamé une politique de promotion de son image à l'échelle régionale et internationale. Lors du dernier conseil de gestion de l'OMD pour la région Afrique orientale et australe, la douane comorienne a eu les encouragements pour les progrès qu'elle a réalisés, ce qui lui a permis de gagner 12 points en six mois.

La douane continue de s'imposer dans les organes exécutifs régionaux. Elle est élue membre du comité Finance et Gouvernance de l'OMD pour la région Afrique orientale et australe et occupe le poste de vice-président du comité. Créée en 1952 sous le nom de Conseil de coopération douanière (CCD), l'Organisation mondiale des douanes (OMD) est un organisme intergouvernemental indépendant dont la mission est d'améliorer


l'efficacité des administrations douanières. L'OMD représente aujourd'hui 182 administrations des douanes qui sont disséminées sur l'ensemble du globe et traitent 98% du commerce mondial.

En tant que centre mondial d'expertise douanière, l'OMD est la seule organisation qui soit compétente à l'échelon international en matière douanière et qui est le porte-parole de la communauté douanière internationale. Organe directeur de l'Organisation, le Conseil s'appuie sur les compétences d'un Secrétariat et d'un ensemble de Comités techniques afin d'accomplir sa mission. Représentant la diversité du Conseil, le Secrétariat est composé de plus de 100 fonctionnaires internationaux, experts techniques et personnels administratifs d'une trentaine de nationalités différentes.

Ibnou M. Abdou



Certificat de distinction honorifique pour Kamalidine Soeuf



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité - Développement

Repertoire: 297/2018/HJM
SIGNIFICATION COMMANDEMENT RECTIFICATIVE AUX FINS D'UNE SAISIE IMMOBILIERE
(article 254 de l'acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution de l'OHADA)

L'An Deux Mil Dix-huit et le 13 Avril
A 10 heures 05 minutes

A LA REQUETE DE :
L'EXIM BANK Comores, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de KMF 1.000.000.000, immatriculée au Registre du Commerce de Moroni sous le numéro 3346-B-07, représentée par son Directeur Général et National, Monsieur GUY RWABURINDI, en ses bureaux au siège de ladite société à Moroni, Place de France, ayant pour Conseil Maitre Bahassani AHMED, Avocat à la Cour, lequel domicile est élu au cabinet de son Avocat et à mon étude aux fins du présent exploit.

J'ai Maitre Bassam CHEIKH, Huissier de justice à Moroni et y demeurant, tel 773 47 37/ 348.72.48, soussigné.

SIGNIFIE COPIE A :
Monsieur AHAMADA ISSIMAILA, commerçant, né le 31 Décembre 1960 à Mkazi et demeurant à Moroni-Hadoudja, porteur de passeport n°07BB68736.

Ou étant à :
Et parlant à :
Madame SAKINA JOSO, née le 18 Mars 1964 à Marovato –Majunga- Madagascar et demeurant à Moroni, porteuse du passeport n°04BB10441

signé par le Président et le Greffier ;
Et à même requête, demeure et élection de domicile que dessus ;

ET EN VERTU DE LADITE GROSSE, FAIT COMMANDEMENT

En application des articles 254 et suivants de l'acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution, à Monsieur AHAMADA ISSIMAILA et à Madame SAKINA JOSO, **DANS LES VINGT JOURS (20 jours)** suivant la signification du présent acte, de payer à la requérante (EXIM BANK Comores S.A) ou à moi huissier de justice porteur des pièces, ayant charge et pouvoir de recevoir et de donner bonne et valable quittance les sommes ci-après détaillées.

En principal.....	25 402 204,62	FC
Frais de la procédure.....	1 069 100,00	FC
Dommages et intérêts.....	1 000 000,00	FC
Droit proportionnel (5%).....	1270 110,2	FC
Signification commandement de payer.....	30 000,00	FC
Cout du présent acte	30 000,00	FC
Timbre	1 000,00	FC
Droit d'enregistrement.....	1 000,00	FC

TOTAL SAUF ERREUR OU OMISSION.....28 803 414,62 FC

Vingt huit millions huit cent trois mille quatre cent quatorze francs comoriens et soixante deux centimes.

Sans préjudice de tous autres dus, intérêt et frais, le tout en dernier et quittance valable;

Que faute par eux de payer dans le délai de vingt jours, le commandement pourra être transcrit à la conservation foncière et vaudra saisie réelle du bien désigné à partir de sa publication (art.254.3).

Lui déclarant en outre que l'expropriation du bien ci-après désigné sera poursuivi par-devant le Tribunal de première instance de Moroni ou soit par-devant un notaire, demeurant à Moroni, dument assermenté

devant la Cour d'appel de Moroni, sous les diligences de Maitre Bahassani AHMED, avocat constitué, que devront être notifiés les actes d'opposition au commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie (art 254.6).

DESIGNATION DU BIEN

Que les immeubles qui font objet dudit commandement sont des hypothèques des propriétés dites « BOINA FOUMOU » sise à Hadoudja-Moroni, d'une contenance déclarée de : **Quatre vingt et un Ares et zéro centiares (81 A 00 CA)** immatriculé par la Madame SAKINA JOSO, dont le numéro du certificat d'immatriculation et de situation juridique est le N° 3058-DLA du 03/12/2004, dépôt Vol.15 N°20.

SOUS TOUTES SRESERVES

A ce qu'ils en ignorent. Et je leur ai ou étant et parlant comme dessus, laissé copie du présent acte, à chaque partie, conformément à la loi

DONT LE COUT EST DE : TRENTE CINQ MILLE FRANCS COMORIENS

BORDEREAU DE COMMUNICATION DE PIECES

- Copie de l'extrait conforme au pluri-tif de l'audience civile du 17/05/17 arrêt N°27/17
- Copie du jugement n°14/13 du 27/06/2013 rendu par le Tribunal de première Instance de Moroni, revetu de la formule exécutoire en date du 17/04/2015.
- Copie du pouvoir spécial donné à Maitre Bassam CHEIKH, Huissier de justice par le Directeur de l'Exim-Bank, Monsieur GUY RWABURINDI, en date du 10 avril 2018.
- Copie de signification du jugement n°14/13 du 27/06/2013
- Copie des certificats d'immatriculation et de situation et de situation juridique.